

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-cinquième session

Rome, 6-8 septembre 2005

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR UN PROJET DE

DON AU TITRE DU GUICHET MONDIAL/RÉGIONAL

EN FAVEUR DE LA

**COMMISSION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE
DU MARCHÉ COMMUN DU CÔNE SUD (MERCOSUR)**

POUR LE

**RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES ORGANISATIONS
PAYSANNES À LA CONCERTATION DANS LE CADRE
DE LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DU MERCOSUR**

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
I. CONTEXTE	1
II. RAISON D'ÊTRE ET PERTINENCE POUR LE FIDA	2
III. LE PROGRAMME PROPOSÉ	2
IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS	3
V. ARRANGEMENTS EN MATIÈRE D'EXÉCUTION	3
VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME	4
VII. RECOMMANDATION	5
APPENDICE	
CADRE LOGIQUE	1

SIGLES ET ACRONYMES

MERCOSUR	Marché commun du Cône Sud
URC	Unité régionale de coordination
REAF	Commission de l'agriculture familiale

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UN PROJET DE DON AU TITRE DU
GUICHET MONDIAL/RÉGIONAL EN FAVEUR DE LA
COMMISSION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE
DU MARCHÉ COMMUN DU CÔNE SUD (MERCOSUR)
POUR LE
RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES
À LA CONCERTATION DANS LE CADRE DE LA COMMISSION DE
L'AGRICULTURE FAMILIALE DU MERCOSUR

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant un projet de don en faveur de la Commission de l'agriculture familiale (REAF) du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR), visant à renforcer la participation des organisations paysannes à la concertation dans le cadre de la REAF, d'un montant de 1,09 million de USD pour une période de trois ans.

I. CONTEXTE

1. Depuis 2000, le Programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone MERCOSUR (programme FIDA/MERCOSUR) œuvre pour créer et renforcer les possibilités de concertation au sein du MERCOSUR afin d'éviter que les segments les plus pauvres de la population rurale, ainsi que le secteur de l'agriculture familiale ne soient exclus des avantages politiques, économiques et sociaux engendrés par le processus d'intégration régionale.

2. Ce processus a pris de l'ampleur avec l'arrivée au pouvoir du Président da Silva au Brésil: les difficultés rencontrées par l'agriculture familiale¹ ont été mises en évidence et les organisations paysannes ont commencé à manifester un intérêt croissant pour le processus. Depuis lors, un solide partenariat s'est constitué entre, d'une part, l'Instance de coordination des producteurs familiaux (COPROFAM) du MERCOSUR, qui représente 5 millions de petits producteurs ruraux pauvres de quatre pays membres et de deux pays membres associés du MERCOSUR, et, d'autre part, l'Unité régionale de coordination (URC) du programme FIDA/MERCOSUR. L'URC s'efforce non seulement de satisfaire la demande du secteur public mais également de fournir aux organisations concernées l'assistance technique nécessaire pour promouvoir leur participation à la concertation (par exemple, par des études, des ateliers et des séminaires).

3. Une étape importante de ce processus est la proposition de Montevideo, qui date de 2003. Par cette proposition, la COPROFAM a demandé au MERCOSUR de créer une commission spécialisée pour tenter de remédier aux difficultés rencontrées par l'agriculture familiale dans le cadre de l'intégration régionale. En 2004, le Gouvernement brésilien a soumis à ses partenaires du MERCOSUR une proposition officielle visant à créer une commission spécialement chargée des questions relatives à l'agriculture familiale dans la région. En réponse, les Ministères de l'agriculture et du développement rural des quatre pays membres du MERCOSUR ont approuvé la création de la

¹ Dans le contexte du MERCOSUR, l'agriculture familiale correspond à l'agriculture paysanne à petite échelle.

Commission de l'agriculture familiale (REAF). En novembre 2004, lors de la deuxième réunion de la REAF, l'URC du programme FIDA/MERCOSUR a été désignée en tant que comité technique de la REAF.

4. Pour garantir l'efficacité des travaux de la REAF, il est nécessaire de renforcer les organisations paysannes de manière qu'elles puissent participer efficacement à l'élaboration des actions gouvernementales et à la planification des programmes régionaux de développement rural. Les activités entreprises au titre du présent projet de don renforceront la capacité des organisations rurales à participer à la concertation sur le développement agricole et rural dans le cadre de la REAF.

II. RAISON D'ÊTRE ET PERTINENCE POUR LE FIDA

5. La raison d'être du programme et la stratégie qu'il envisage pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement rural sont conformes au cadre stratégique du FIDA pour 2002-2006. Le programme tend à lutter contre la pauvreté rurale en améliorant la capacité de la population cible à générer des revenus dans le cadre d'une approche globale et innovante. Pour atteindre les objectifs de développement rural soutenable et de lutte contre la pauvreté, les trois axes stratégiques que sont la concertation, la création de partenariats et l'harmonisation seront utilisés.

6. Par des décisions récentes, les pouvoirs publics ont tenté de confirmer le rôle joué par le MERCOSUR dans l'élaboration des actions gouvernementales et d'étendre son intervention dans les domaines civil, social et économique. En 2004, après une réorganisation des priorités de l'ordre du jour politique, la REAF a été constituée et des fonds structurels régionaux ont été créés.

7. Le soutien demandé au FIDA a pour but de garantir que les questions examinées par la REAF soient utilement prises en compte dans la formulation, la présentation et la coordination des actions gouvernementales entreprises dans la région, et que l'analyse de ces actions soit transparente, réalisée avec compétence et ouverte à la participation, notamment à la participation permanente des organisations paysannes.

III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

8. Le programme a pour objectif général de renforcer la participation des organisations rurales dans le cadre de la REAF, en confortant le rôle de celle-ci en tant qu'instance de concertation de haut niveau entre les organisations représentant les ruraux pauvres et les agriculteurs familiaux, d'une part, et les représentants des gouvernements des pays du MERCOSUR, d'autre part.

9. Le programme a notamment pour objectif: i) par une concertation permanente et institutionnalisée entre les organisations rurales et les pouvoirs publics des pays du MERCOSUR, de donner la priorité à certaines questions, d'améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des actions entreprises par les pouvoirs publics en vue de soutenir l'agriculture familiale et de promouvoir la lutte contre la pauvreté rurale dans les pays membres du MERCOSUR²; ii) d'obtenir des gouvernements qu'ils reconnaissent explicitement la nécessité d'élaborer des actions et des instruments adaptés à l'agriculture familiale et à la lutte contre la pauvreté rurale dans chaque pays membre et au sein du MERCOSUR dans son ensemble; iii) d'assurer une répartition adéquate des fonds structurels qui existent déjà dans le cadre du MERCOSUR.

10. Pour atteindre les objectifs proposés, les activités du programme seront organisées en fonction des trois volets suivants: i) consolidation des organisations paysannes qui participent aux activités de la REAF; ii) renforcement institutionnel et promotion des échanges d'expériences entre organisations

² Dans le présent document, on entend par "pays membres du MERCOSUR" les pays membres et les pays membres associés du MERCOSUR.

de ruraux pauvres; iii) promotion de la coopération technique avec les pays, dans le but de mener à bien des activités visant à élaborer des actions et des instruments convergents et pertinents en faveur des ruraux pauvres.

11. **Consolidation des organisations paysannes qui participent aux activités de la REAF.** Ce volet comprendra les activités suivantes: i) soutien technique en vue de la création et de la mise en activité de bureaux nationaux de la REAF dans les pays membres du MERCOSUR; ii) aide organisationnelle pour les réunions et les ateliers (y compris la préparation des documents pertinents); iii) aide pour l'organisation des séances plénières de la REAF et pour le financement de la participation des représentants des organisations de ruraux pauvres à ces séances; iv) création de bureaux nationaux dans les nouveaux pays membres associés (à savoir la Colombie, l'Équateur, le Pérou et la République bolivarienne du Venezuela); v) consolidation de l'URC en tant que comité technique de la REAF.

12. **Renforcement institutionnel et promotion des échanges d'expériences entre organisations de ruraux pauvres.** Ce volet comprendra les activités suivantes: i) soutien technique et organisationnel pour trois réunions consacrées aux échanges d'expériences exclusivement entre les organisations rurales qui participent aux activités de la REAF; ii) préparation de documents; iii) financement des frais de voyages des délégations. Ce volet a pour but de renforcer les capacités des dirigeants d'organisations rurales grâce à une formation lors de négociations internationales directes et grâce aux échanges d'expériences.

13. **Promotion de la coopération technique avec les pays, dans le but de mener à bien des activités visant à élaborer des actions et des instruments convergents et pertinents en faveur des ruraux pauvres.** Ce volet comprendra les activités suivantes: i) demande de conseils: participation de spécialistes à l'élaboration et à l'harmonisation d'actions gouvernementales en particulier en faveur des agriculteurs familiaux et des ruraux pauvres, afin d'accroître les capacités et les connaissances tant des dirigeants d'organisations rurales que des fonctionnaires et des techniciens; ii) études de cas et études de base: des études spécifiques préalables à la répartition des fonds structurels entre les pays membres seront menées, ainsi que des études visant à rapprocher et à harmoniser les actions et les législations des pays du MERCOSUR en ce qui concerne l'agriculture familiale.

IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

14. Le programme devrait aboutir aux résultats suivants: i) amélioration de la concertation entre les pouvoirs publics et les organisations, ce qui permettra d'élever le statut accordé aux accords régionaux; ii) accès facilité des ruraux pauvres aux fonds structurels régionaux par l'intermédiaire de leurs organisations, ce qui leur permettra de participer activement aux processus de développement et d'intégration; iii) environnement plus favorable à la réalisation des projets financés par le FIDA en raison de sa présence accrue et de son influence dans les pays membres du MERCOSUR, et grâce à sa plateforme sociale et politique.

V. ARRANGEMENTS EN MATIÈRE D'EXÉCUTION

15. En 2004, l'URC du programme FIDA/MERCOSUR (installée au siège du MERCOSUR) a été désignée en tant que comité technique de la REAF. Composé d'un coordonnateur, d'un spécialiste du développement rural et de deux agents d'appui, ce comité technique sera chargé de la mise en œuvre des activités du programme, du contrôle de la qualité de ces activités et de l'analyse de leurs résultats. Le comité technique sera assisté par un comité de gestion, composé de représentants des secrétariats ou ministères de l'agriculture des six pays participants du MERCOSUR. Le comité de gestion déterminera, en fonction des besoins de chaque pays membre et de l'organisation dans son ensemble, les activités qui seront financées chaque année dans le cadre de la REAF.

16. Le comité technique préparera le programme de travail et budget annuel pour chaque année du programme, en tenant compte des besoins du programme d'actions de la REAF qui auront été définis par le comité de gestion. Le programme de travail et budget annuel sera soumis au FIDA pour approbation avant la présentation de la demande de décaissement des fonds au début de chaque année du programme.

17. Un système de suivi, d'évaluation et de transmission des rapports sera prévu dans le cadre de la gestion du programme. Ce système relèvera et fera un rapport des modifications et des résultats de la concertation au sein des instances de prise de décisions du MERCOSUR, des gouvernements et des organisations rurales à divers niveaux. Le système comprendra trois sous-systèmes interdépendants: i) un sous-système de suivi; ii) un sous-système d'évaluation; iii) un sous-système de transmission des rapports. Le programme de renforcement des capacités régionales aux fins du suivi et de l'évaluation des projets de lutte contre la pauvreté rurale en Amérique latine et aux Caraïbes (PREVAL) aidera le programme proposé à mettre en œuvre ce système grâce notamment au renforcement des capacités des membres de l'équipe qui seront chargés de définir les questions pertinentes et de mettre au point des méthodologies et des modèles.

18. La REAF sera le bénéficiaire du don et sera chargée de présenter, par l'entremise du comité technique, des rapports sur les questions financières et autres. Les ressources du programme seront gérées conformément aux dispositions de l'accord de don du FIDA. Il sera signé, entre le FIDA et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, un accord portant sur le recrutement d'administrateurs pour l'URC, l'ouverture du compte du comité technique et le contrôle des ressources financières.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

19. Le coût total du programme s'élèvera à 1,60 million de USD. La contribution du FIDA représentera 1,09 million de USD (68% des coûts du programme) et celle du MERCOSUR et des gouvernements des pays membres 510 000 USD (32% des coûts du programme).

Coûts et financement du programme (en milliers de USD)

Description	FIDA	Contrepartie ^a	Total
Consolidation des organisations paysannes qui participent aux activités de la REAF			
a) Activités des sections nationales des pays membres actuels			
Ateliers	150	150	300
Documents	15	10	25
b) Sessions de la REAF			
Comité technique/URC	360	90	450
Ateliers	100	60	160
c) Création de bureaux nationaux dans les nouveaux pays membres	25	5	30
Renforcement institutionnel et promotion des échanges d'expériences			
Documents	15	3	18
Réunions d'échanges	85	50	135
Voyages	90	72	162
Promotion de la coopération technique avec les pays			
Demande de conseils	150	40	190
Études de cas	100	30	130
Budget total	1 090	510	1 600
Ventilation du financement du budget en pourcentage	68%	32%	

^a MERCOSUR et les gouvernements des pays membres.

VII. RECOMMANDATION

20. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le projet de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que dans le but de financer en partie pour trois ans à compter d'octobre 2005 le renforcement de la participation des organisations paysannes à la concertation dans le cadre de la Commission de l'agriculture familiale du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR), le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas un million quatre-vingt-dix mille dollars des États-Unis (1 090 000 USD) à la Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR selon les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

CADRE LOGIQUE

Summary	Verifiable Indicators ^a	Means of Verification	Assumptions
<p>Development objective</p> <p>MERCOSUR policies and conducive legal frameworks on smallholder agriculture for inclusive social and economic development processes for the rural poor are implemented at national and regional levels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pro-poor policies strengthening smallholder agriculture among MERCOSUR member countries in place • Financial resources for the rural poor assigned by CMC^b respecting proportional country quotas • Reduction of rural unemployment rates (regional and national) • Degree of managed migration between MERCOSUR member countries 	<ul style="list-style-type: none"> • MERCOSUR documentation (MERCOSUR) • CMC budget allocations in the Ministries of Finance/Parliaments of member countries (CMC) • MERCOSUR statistics (MERCOSUR) 	
<p>Programme objective</p> <p>Smallholder farmers' organizations participate proactively and constructively in an institutionalized and consolidated REAF at national and regional levels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Number of policy proposals presented by farmers' organizations to be accepted by REAF and forwarded to CMC • % of investments agreed within the common market of MERCOSUR based on proposals from farmers' organizations (FOs) • Degree of participation of farmers' organization representatives in policy forums of MERCOSUR countries 	<ul style="list-style-type: none"> • REAF documentation on proposals (REAF) • MERCOSUR statistics (MERCOSUR) • FO documentation (FOs) • Lists of participation by FOs in policy forums (REAF) • Minutes of meetings of policy forums (REAF) 	<p>Authorities and decision-making bodies of MERCOSUR continue with a common agreed political agenda</p>
<p>Outputs:</p> <p>Output 1: The capacity of national smallholder organizations to influence agricultural policies at the national level and in the MERCOSUR area is strengthened.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Number of smallholder organizations trained in agricultural policy and issues related to integration in MERCOSUR countries • Number of policy proposals presented to national governments • Number of proposals for harmonization and convergence for smallholder farming presented to the REAF 	<ul style="list-style-type: none"> • Training protocols (REAF) • FO documentation of proposals (FOs) 	<p>MERCOSUR member countries have created the necessary national conditions for dialogue with the rural poor</p>

^a Indicators for policy dialogue and institutional development are primarily qualitative

^b CMC = Common Market Council (highest level of MERCOSUR)

<p>Output 2: The REAF is consolidated as a recognized multistakeholder dialogue platform to set the smallholder farming agenda of MERCOSUR at national and regional levels</p> <p>Output 3: REAF capacities improved to update trade and commerce regulations, and legal frameworks that address smallholder farming interests</p> <p>Output 4: Claim-settlement, conflict-resolution and mediation mechanisms acceptable to all stakeholders within the REAF are improved at national and regional levels.</p> <p>Output 5: MERCOSUR governments earmark regional structural funds for smallholder investment and business opportunities</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Number of references to the REAF in formal documents of MERCOSUR and member state bodies • Number of meetings of the REAF with equitable participation of rural and smallholder organizations • National and regional trade and commerce regulations and legal frameworks include updated smallholder farming issues • Institutions and their mechanisms for claim settlement, conflict resolution and mediation are being used incrementally • Incorporation of modifications (agreed upon by all concerned parties) into pertinent mechanisms • Volume and type of earmarked regional structural funds for smallholder investment and business opportunities 	<ul style="list-style-type: none"> • Policy documents of MERCOSUR and member state bodies (REAF) • REAF meeting minutes (REAF) • National and regional trade and commerce regulations and legal frameworks (REAF) • MERCOSUR ombudsmen documentation (national ombudsman centres) • Judiciary watchdog centres (NGOs) • Ministries of Finance (REAF) 	
<p>Activities:</p>			<p>Budget: USD</p>
<p>Component 1: Consolidation of the small farmers' organizations involved in the REAF</p>			
<p>Output 1:</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Provide technical support for the establishment and operation of national offices of the REAF in MERCOSUR member countries • Organizational support for meetings and workshops • Support the organization of REAF plenary sessions and finance the participation of representatives of organizations of the rural poor in these sessions • Establishment of national offices in new associate member countries (i.e. Colombia, Ecuador, Peru and Venezuela) • Consolidation of the RCU as REAF's Technical Committee 			<p>315 000</p>
<p>Component 2: Institutional strengthening and the promotion of exchange of experiences among organizations of the rural poor</p>			
<p>Output 2 and 3:</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Technical, methodological and organizational support for three meetings for the exchange of experiences exclusively among the rural organizations that participate in the REAF • Preparation of documents • Financing for delegations' travel 			<p>965 000</p>
<p>Component 3: Promotion of technical cooperation with countries to implement activities that build convergent and relevant policies and instruments for the rural poor</p>			
<p>Output 4 and 5:</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Consultancies: participation of specialists in the design and harmonization of specific public policies for family farmers and the rural poor • Case studies 			<p>320 000</p>

